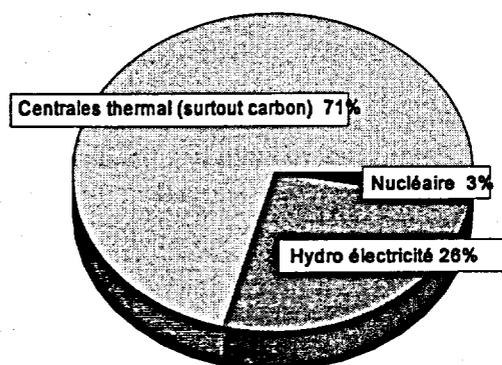


et moins de 30 p. 100 des foyers ruraux (lesquels regroupent jusqu'à 70 p. 100 de la population du pays) ont l'électricité.

L'Inde souffre d'un déficit de production d'électricité de 10 p. 100 à l'échelle nationale, et cela peut atteindre 20 p. 100 en période de pointe. Dans certaines régions du Nord, le déficit de production en période de pointe est de 40 p. 100. À l'échelle nationale, on s'attend à ce que le déficit monte jusqu'à 15 p. 100 en moyenne, et jusqu'à 30 p. 100 en période de pointe, d'ici à la fin du siècle.

Considérant la demande actuelle et projetée, l'Inde devra se doter d'une production supplémentaire de 140 000 mW d'ici à l'an 2010 si elle veut réduire de manière notable son déficit de production.

Figure 1.2 Capacité installée (1995)  
82 000 MW



## Les ressources énergétiques de l'Inde

L'Inde est un importateur net d'énergie (essentiellement de pétrole). En matière de ressources énergétiques conventionnelles, elle détient :

- 6 p. 100 des réserves mondiales prouvées de charbon;
- 0,5 p. 100 des réserves mondiales prouvées de pétrole et de gaz naturel;
- un potentiel de production d'hydroélectricité de 84 gW, dont 20 seulement sont exploités;
- 6 700 tonnes d'uranium.

## L'organisation de l'industrie

Bien que les premiers systèmes de production et de distribution d'électricité en Inde aient été construits par des intérêts privés, l'industrie appartient depuis les années 50 en proportion écrasante aux pouvoirs publics, c'est-à-dire au gouvernement central et aux gouvernements des États.

En vertu de la Constitution indienne, l'électricité est une responsabilité partagée des deux paliers de gouvernement. Bon nombre d'organismes interviennent aux deux paliers, et il y a un degré élevé de chevauchement de compétences. La structure institutionnelle se présente essentiellement de la manière suivante :